

MÉMO D'URGENCE

Pour mettre votre
dossier vaccinal à jour



Pas de médecin traitant sur Cholet ? Ne bloquez pas votre départ en stage !

(Au regard du Code de la Santé Publique)

Si vous n'avez pas de médecin traitant sur Cholet, sachez que la loi vous permet de solliciter plusieurs autres professionnels de santé pour réaliser votre rattrapage vaccinal (DTPC, Hépatite B et ROR).

1. Les Pharmaciens d'Officine
2. Les Infirmiers Diplômés d'État (IDE) en Libéral ou en Structure
3. Les Sages-Femmes



Que faire une fois vos documents médicaux obtenus ?



1. Le professionnel :

- Inscrit l'acte dans votre Carnet de Santé ou dans votre Espace Santé en ligne
- Ou remet une attestation.

2. Les certificats et résultats de sérologie :

- Sont transmis exclusivement au Secrétariat de l'IFPS, votre guichet unique.

Ne remettez aucun document à vos formateurs.

Voici les solutions locales et immédiates à Cholet pour consulter un médecin en moins de 24h et obtenir vos ordonnances :



Solution N°1 : Les consultations en ligne depuis votre smartphone/ordinateur

Vous pouvez consulter un médecin généraliste en visioconférence depuis votre logement. L'ordonnance sécurisée est téléchargeable immédiatement après le rendez-vous.

- **Qare (Application ou qare.fr) : Plateforme 100% dédiée à la téléconsultation. Accessible 7j/7, de 6h à 23h. Un médecin vous recontacte généralement en moins de 30 minutes.**
- **Doctolib (Application ou doctolib.fr) :** Recherchez "Médecin généraliste" et cochez le filtre "Téléconsultation". Vous trouverez de nombreux rendez-vous disponibles dans la journée.
- **Livi ou Maia :** Deux applications alternatives très réactives pour des motifs simples (prescription de vaccins ou bilans sanguins).

Solution N°2 : Les bornes de téléconsultation en Pharmacie

- **Plusieurs pharmacies de Cholet sont équipées de bornes ou de cabines connectées.**
- **Vous pouvez y consulter un médecin en ligne, sans rendez-vous.**
- **L'équipe de la pharmacie vous accompagne et vous guide tout au long de la consultation.**
- **À l'issue de la consultation, vous repartez directement avec votre ordonnance imprimée.**

Ce que vous devez obligatoirement apporter en pharmacie :

- Votre carte vitale (ou votre attestation de droits d'assurance maladie).
- Une carte bancaire (pour le règlement ou l'avance de frais).
- Votre téléphone portable (pour recevoir le code de validation).



RAPPEL DE LA RÈGLE ABSOLUE

Si votre dossier vaccinal n'est pas **100 % conforme** au premier jour de votre premier stage : accès au lieu de stage interdit et stage invalidé.



Vous devez impérativement obtenir vos prescriptions de vaccins (DTPC, Hépatite B, ROR) et la sérologie pour l'hépatite B au plus vite.

Pas de médecin traitant sur Cholet ? Ne bloquez pas votre départ en stage !

Des solutions existent !



CONTACTS

Où vous rendre à Cholet ?



C'EST PRATIQUE : SI LA PHARMACIE A LE VACCIN EN STOCK, LE PHARMACIEN PEUT DANS LA GRANDE MAJORITÉ DES CAS VOUS LE VENDRE ET VOUS L'INJECTER DIRECTEMENT SUR PLACE APRÈS LA TÉLÉCONSULTATION !

- **PHARMACIE DES CÂLINS : 10 RUE PORTE BARON (OUVERTE EN CONTINU DE 8H30 À 19H30).**
- **PHARMACIE DE LA GARE : 9 PLACE DU 77ÈME RÉGIMENT D'INFANTERIE (IDÉAL SI VOUS ARRIVEZ EN TRAIN/CAR).**
- **PHARMACIE DU SACRÉ-CŒUR : 11 BOULEVARD GUY CHOUTEAU.**
- **PHARMACIE VAL DE MOINE : 1 AVENUE DU MARÉCHAL KOENIG.**
- **PHARMACIE CLAIREFONTAINE : 11 SQUARE DE MONTGEOFFROY.**
- **PHARMACIE DE LA MARNE : 12 AVENUE DE LA MARNE.**
- **PHARMACIE DESCARTES : 13 RUE RENÉ DESCARTES.**



**TÉLÉCONSULTATION MÉDECIN GÉNÉRALISTE
PRENDRE RDV
(GARE)**



**EILAN SANGVIN
PRENDRE RDV
(LIV)**



**TÉLÉCONSULTATION
AVEC VOS PROFESSIONNELS
DE SANTÉ
PRENDRE RDV (MAJIA)**

Besoin d'aide, nous sommes là

IFPS

Mail : ifsi@ch-cholet.fr



02.41.49.66.57

IFPS
Institut de Formation
des Professionnels de Santé
Centre hospitalier de CH-CHOLET

